

Petite enfance

Little Green House, la crèche romande qui séduit les Zurichois

Le jardin d'enfants imaginé par Barbara Lax a inauguré sa première structure d'accueil outre-Sarine. Rencontre avec sa fondatrice

Gabriel Sassoon Zurich

Tout est parti d'une frustration. Ne trouvant pas de crèche correspondant à ses attentes, Barbara Lax a décidé de lancer la sienne. En 2012, elle inaugure le premier jardin d'enfants privé - Little Green House - à Gland. Suivront deux autres sites à Morges et un quatrième à Versoix. Cet été, le cinquième a ouvert ses portes à Zurich. Une première incursion en terres alémaniques que la fondatrice attendait avec impatience. «Dépasser le Röstigraben», dit-elle, figure dans l'ADN de ses structures d'accueil.

Explication: que ce soit sur La Côte ou sur les bords de la Limmat, les éducateurs de Little Green House parlent français, allemand et anglais. Un encadrement plurilingue destiné à «faire tomber les blocages linguistiques dès la petite enfance», explique Barbara Lax.

Des repas bios

À Zurich, l'établissement occupe 650 m² du rez-de-chaussée d'un immeuble de bureaux. Il a aussi son propre jardin, où les enfants pourront bientôt cultiver leur propre potager. Privilégier le contact avec la nature, c'est le deuxième pan fondateur de Little Green House (la «petite serre» en anglais). Cette volonté transparaît dans le contenu des assiettes: les repas et quatre heures sont bios ou de provenance locale. Mais aussi par des activités quotidiennes à l'extérieur.

Le réseau Little Green House compte aujourd'hui 350 places pour 700 familles. Il emploie 150 personnes et dégage un chiffre d'affaires de 8 millions de francs. Un succès remarqué dans un secteur risqué et peu profitable qui a permis à sa fondatrice de décrocher l'an dernier le titre de femmes d'affaires 2017, décerné par la marque Veuve Cliquot.

Tout cela ne s'est pas fait sans peine. Même pour cette ancienne concurrente de la course de triathlon Ironman. «C'était vraiment beaucoup plus éprouvant



Les éducateurs de Little Green House parlent français, allemand et anglais. De quoi familiariser les enfants avec le plurilinguisme. LITTLE GREEN HOUSE

psychologiquement. Je n'avais aucune idée comment gérer, motiver, rassurer une équipe. J'ai tout appris sur le tas, à la dure.»

Bières contre crèches

Née en Allemagne, Barbara Lax s'est notamment formée à l'EPFL comme ingénieure en génie civil et en méthodes numériques.

L'envie de se lancer dans l'accueil préscolaire remonte à 2010, après la naissance de sa fille. Elle travaille alors pour une multinationale américaine basée à Genève.

Si elle pouvait lancer sa propre société, que ferait-elle? Ce sujet de discussion entre amis sera le point de départ de sa car-

rière entrepreneuriale. Son concept de crèches écolos et plurilingues emballe son entourage, bien plus que sa première idée: ouvrir un Biergarten au parc des Bastions, à Genève.

«En Bavière, où j'ai grandi, les crèches privilégient le contact avec la nature. Alors qu'en Suisse romande ce n'est pas dans les

mœurs, on est plus prudent avec les sorties.» Pour financer son réseau de crèches, Barbara obtient difficilement un emprunt: seule la Banque Alternative, grâce à un programme destiné à aider les femmes à lancer leur entreprise, accepte de lui accorder un crédit de 500 000 francs.

En contrepartie, elle doit mettre en gage sa maison, dans les environs de Nyon. Elle complète la somme avec ses propres économies et la contribution d'un investisseur. Par sécurité, elle ne quitte pas son emploi, empile les heures de travail sur son temps libre. Avant de se consacrer entièrement à Little Green House six mois plus tard.

«Je n'avais aucune idée comment gérer, motiver, rassurer une équipe. J'ai tout appris sur le tas, à la dure»



Barbara Lax
Fondatrice de Little Green House

Libéralisme zurichois

Aujourd'hui, Little Green House a trouvé son public entre Morges et Versoix. Le concept fera-t-il aussi recette de l'autre côté de la Sarine? Barbara Lax n'en doute pas, malgré un environnement plus compétitif.

«À Zurich, l'offre privée est plus importante car les parents peuvent utiliser les subsides pour envoyer leur enfant dans une crèche publique mais aussi privée. Ce n'est pas le cas dans les cantons de Vaud et de Genève.»

L'entrepreneur plaide pour que ce libéralisme zurichois soit adopté partout dans le pays afin de stimuler la création de garderies privées. «Rendre celles-ci plus accessibles permettra de soulager la pénurie de places dans les crèches publiques. Cela favoriserait aussi la mixité. Ici à Zurich, les enfants viennent de différents horizons. Alors qu'à Genève, à l'autre extrême, seuls les parents qui ont des moyens peuvent s'offrir une crèche privée. Ou ceux qui n'ont pas d'autre choix.»

Fédérales 2019

Roger Köppel vise la Chambre haute

Roger Köppel veut devenir conseiller aux États. Tribun zurichois de l'UDC, le patron du magazine de droite «Weltwoche» se met à la disposition de son parti pour briguer un fauteuil de sénateur aux élections fédérales du 20 octobre. Le conseiller national de 53 ans invoque la nécessité de placer la politique européenne au centre de la campagne des fédérales. «Une question cruciale et décisive pour notre pays», a-t-il dit. **ATS**

Un jeune homme happé par le train

Berne Un jeune homme de 18 ans a été happé par un train, hier matin à Lyss (BE). Grièvement blessé, il a été héliporté à l'hôpital par la Rega. **ATS**

Plaidoyer pour le ver luisant

Bâle Ce coléoptère a été choisi comme «Animal de l'année 2019» par Pro Natura, qui veut ainsi attirer l'attention sur la dégradation alarmante des populations d'insectes et sur les actions pour y remédier. **ATS**

Zurich

Un incendie fait un mort

Une personne a perdu la vie dans un incendie, hier matin à Zurich. Le feu a pris au sous-sol d'un immeuble commercial pour des raisons encore inconnues. Les pompiers ont découvert le corps sans vie de la victime, une fois les flammes éteintes. Le sinistre est survenu dans la gare de Zurich-Wiedikon. À l'arrivée des pompiers, deux containers étaient en feu dans l'arrière-cour de l'immeuble, de même que le sous-sol. **ATS**

Cohabitation

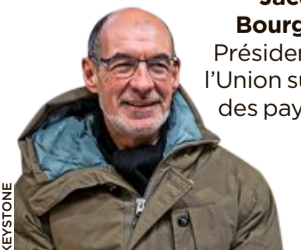
Le blaireau se plaît en ville

Si le renard s'est approprié depuis belle lurette les zones urbaines du pays, c'est désormais au tour du blaireau de s'aventurer de plus en plus dans les villes. Sur la base d'une étude, ce constat a été établi par l'association alémanique SWILD, spécialiste de la recherche sur l'écologie urbaine et les animaux sauvages. À Zurich et à Saint-Gall, par exemple, le nombre de mustélidés observés sur les clichés des pièges photographiques a triplé en sept ans. **ATS**

Il a dit

«L'agriculture fournit des prestations d'intérêt public qui ont une valeur, même si elles n'ont pas de prix officiel»

Jacques Bourgeois
Président de l'Union suisse des paysans



Antispéciste condamnée pour avoir attaqué les écuries du Cirque Knie

À Genève, une Lyonnaise de 21 ans écope d'une peine avec sursis pour violation de domicile et diffamation

Une peine pécuniaire avec sursis et une amende de 100 francs. Le Tribunal de police a rendu son jugement à l'encontre de la militante antispéciste qui, en août 2016, s'en était prise au Cirque Knie sur la plaine de Plainpalais. «Stop à l'exploitation», «Le cirque tue», avait inscrit la jeune femme de 21 ans sur des panneaux plastifiés dans les écuries. Puis elle s'est exprimée sur Face-

book, où elle dénonçait de pseudo-mauvais traitements infligés aux animaux. Sur ce point, la justice a déterminé que les bêtes ne souffraient d'aucune négligence.

Une sentence symbolique

Pour ces faits, la jeune femme originaire de la région lyonnaise était attendue au Tribunal en novembre. Face à son absence, la juge n'a pas rendu son verdict immédiatement et a préféré lui notifier sa décision.

Aujourd'hui, la militante a reçu la confirmation de sa condamnation. Charges retenues: violation de domicile, diffamation et dommages à la propriété

d'importance mineure. La peine se révèle légère, pour ne pas dire symbolique, puisque la Française bénéficie du sursis pour les 30 jours-amendes dont elle écope. Elle devra en revanche payer son amende de 100 francs, sans quoi elle purgera un jour de prison. Enfin, ce jugement pourrait être assorti de conclusions civiles.

La plainte du Cirque Knie a été déposée quelques heures après l'une des manifestations antispécistes organisées à Genève. Le 26 août 2016, ils étaient près de 700 à défilé dans les rues de la ville. C'est le lendemain au petit matin que la jeune femme et deux

acolytes passent devant la plaine de Plainpalais. Le Cirque Knie y est installé temporairement. Le trio décide alors de pénétrer dans les écuries. Des slogans y seront inscrits sur les écriteaux ainsi que sur les réseaux sociaux.

«Inacceptable»

Lorsque la plainte de la famille Knie est déposée, la justice genevoise ne met pas longtemps à retrouver les trois auteurs de ces attaques. Les faits n'étant pas d'une grande gravité, une ordonnance pénale est rendue par le Ministère public. Tous trois sont condamnés à des peines mineures. L'affaire aurait pu s'arrêter là

si les trois militants avaient accepté leur sanction. Tel n'a pas été le cas, puisque la Lyonnaise de 21 ans a décidé de s'y opposer. C'est la raison pour laquelle elle était convoquée à la barre avant que sa condamnation ne soit confirmée.

Pour la famille Knie, il n'était pas question de laisser passer de telles attaques. «Il est inacceptable de nous accuser de maltraitance, nous travaillons avec les services vétérinaires et en toute transparence», avait déclaré avant le jugement Fredy Knie, descendant de la dynastie et directeur du cirque.

Luca Di Stefano